

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

## 1. IDENTIFICATION

Identificateur du produit: ASPHALT RELEASE AGENT

Date de révision: 31 janvier 2018

Code produit: I346

Autre nom:

Distribué par:

Usage recommandé et restrictions d'utilisation: agent de relâchement

Fabriqué par: Ostrem Chemical Co. Ltd.  
2310 - 80e Avenue N.-O.  
Edmonton (Alberta) Canada T6P 1N2  
www.ostrem.com

Téléphone: 780-440-1911  
Seulement en cas d'urgence, téléphone  
CANUTEC: 613-996-6666

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange: Lésions Oculaires Graves/Irritation Oculaire - Catégorie 2B

Éléments d'étiquettes:

Symbole(s) de danger: sans objet

Mention d'avertissement: ATTENTION

Mention de danger: Provoque une irritation oculaire.

Conseils de prudence:

Prévention: Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Intervention: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical.

Stockage: sans objet

Élimination: sans objet

Autres dangers ne faisant pas l'objet d'une classification:

sans objet

## 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

<u>Identité chimique</u>	<u>Conc.</u>	<u>CAS #</u>	<u>Nom commun/Synonyme(s)</u>
éther monobutylique de l'éthylène-glycol	1 - 5%	111-76-2	

## 4. PREMIERS SOINS

Mesures nécessaires:

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical.

Symptômes les plus importants, aigus et retardés:

Provoque une irritation oculaire.

Indication de nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial:

sans objet

## 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés (et inappropriés):

Employer un agent extincteur qui convient au feu environnant.

Dangers spécifiques du produit:

Peuvent libérer du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et des oxydes de sodium.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

## Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers:

Employer les mêmes mesures que celles pour un feu environnant. Les pompiers doivent porter des vêtements protecteurs complets et un équipement de protection respiratoire autonome.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence:

Porter l'équipement de protection adéquat. Consulter la section 8.

### Précautions relatives à l'environnement:

Éviter de laisser le produit entrer dans les réseaux d'égouts, les cours d'eau ou les régions basses.

### Conditions de sécurité de stockage, y compris les incompatibilités:

Isoler la région à risque et restreindre l'accès à celle-ci. Dans le cas d'un petit déversement accidentel, absorber le produit avec une substance absorbante inerte et pelleter la substance imbibée dans des seaux. Pour les déversements majeurs, empêcher la contamination des cours d'eau. Endiguer et pomper le produit dans des récipients convenables. Nettoyer toute matière résiduelle avec une substance absorbante, l'entreposer dans un récipient approprié et nettoyer l'endroit affecté avec beaucoup d'eau.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions relatives à la sécurité de manutention:

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

N'ingérer pas le produit. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

### Conditions de sécurité de stockage, y compris les incompatibilités:

Garder le produit hors de la portée des enfants. Entreposer le produit dans un endroit frais et sec.

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle - limites ou valeurs seuil d'exposition professionnelle:

#### Ingrédient:

éther monobutylique de  
l'éthylène-glycol

#### Limite:

ACGIH TWA: 20 ppm

### Contrôles d'ingénierie appropriés:

Prévoir la ventilation appropriée pour garder le niveau des particules en suspension dans l'air au-dessous de la limite d'exposition recommandée.

### Protection respiratoire:

Si l'exposition dépasse la valeur limite d'exposition au travail, employer un respirateur approprié approuvé par l'organisme NIOSH.

### Autre protection:

sans objet

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence (état physique, couleur, etc):	Liquide jaune nuageux
Odeur:	non disponible
Seuil olfactif:	non disponible
pH:	7.1
Point de fusion/congélation:	
Point initial d'ébullition et domaine:	non disponible
Point d'éclair:	sans objet
Taux d'évaporation:	non disponible
Inflammabilité (solide, gaz):	non disponible
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité:	non disponible
Tension de vapeur:	non disponible
Densité de vapeur:	non disponible
Densité relative:	0.992
Solubilité(s):	complete
Coefficient de partage n-octanol/eau:	non disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

Température d'auto-inflammation:	non disponible
Température de décomposition:	non disponible
Viscosité:	non disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité:

Cette substance est considérée non réactive dans des conditions normales d'utilisation.

### Stabilité chimique:

Stable.

### Risque de réactions dangereuses:

non disponible

### Conditions à éviter (décharges d'électricité statique, chocs, vibrations):

sans objet

### Matériaux incompatibles:

Oxydants / Acide

### Produits de décomposition dangereux:

non disponible

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### EFFETS AIGUS POTENTIELS SUR LA SANTÉ:

Inhalation:	Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Ingestion:	Peut être dangereuse en cas d'ingestion.
Contact oculaire:	Provoque une irritation oculaire.
Contact cutané:	Peut causer une irritation légère de la peau.
Absorption cutanée:	non disponible

### EFFETS CHRONIQUES POTENTIELS SUR LA SANTÉ:

Inhalation:	non disponible
Ingestion:	non disponible
Contact oculaire:	non disponible
Contact cutané:	non disponible
Absorption cutanée:	non disponible

### Effet mutagène:

non disponible

### Cancérogénicité:

Ces renseignements se trouvent dans la Section 2 le cas échéant.

### Toxicité pour le système reproducteur:

Ces renseignements se trouvent dans la Section 2 le cas échéant.

### Sensibilisation au produit:

Ces renseignements se trouvent dans la Section 2 le cas échéant.

### Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique:

Ces renseignements se trouvent dans la Section 2 le cas échéant.

### Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée:

Ces renseignements se trouvent dans la Section 2 le cas échéant.

### Données Toxicologiques:

#### Ingrédient:

éther monobutylique de l'éthylène-glycol

#### Données Toxicologiques:

Orale DL50: 745 mg/kg (rat)

Dermique DL50: 1250 mg/kg (rat)

### Autre information toxicologique sur l'ingrédients:

éther monobutylique de l'éthylène-glycol

Effets chroniques : les solvants organiques peuvent être absorbés dans l'organisme par inhalation ou ingestion et causer des dommages permanents au système nerveux, y compris le cerveau. Risque de dommages au système sanguin. La substance peut causer des dommages au foie et aux reins. Un contact fréquent ou prolongé peut entraîner la délipidation de la peau, une cause de malaises et de la dermatite.

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicologie (aquatique et terrestre):

non disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

<b>Persistence and dégradation:</b>	non disponible
<b>Potentiel de bioaccumulation:</b>	non disponible
<b>Mobilité dans le sol:</b>	non disponible
<b>Autres effets nocifs:</b>	non disponible
<b>Information écologiques sur l'ingrédients:</b>	non disponible

## 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

**Élimination des déchets:** L'élimination de tout déchet doit se faire selon les règlements locaux, provinciaux et fédéraux applicables.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**Classification TMD:** NON RÉGLEMENTÉ

## 15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

La substance a été classée en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits dangereux et la fiche de donnée sécurité renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

**Préparé par:** Département des services techniques, Ostrem Chemical Co. Ltd., Ph.: 780-440-1911

**Date de préparation:** 30 janvier 2017

**Date de révision:** 31 janvier 2018

La présente fiche de donnée sécurité ne peut être modifiée de quelque façon que ce soit sans l'autorisation expresse de Ostrem Chemical Co. Ltd.

**Fin du document**